Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Août 2010: légère remontée du chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage progresser de 0.1 point pour s'établir à 5.4% à fin du mois d'août 2010. Pour le 3e mois consécutif, les jeunes chômeurs de moins de 20 ans connaissent une hausse de leurs effectifs.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud s'élève à 17'978, soit 315 personnes de plus que le mois précédent (+1.8%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même tendance avec une hausse de 339 personnes (+1.4%) pour se fixer à 24'041.

En comparaison annuelle (août 2009 - août 2010), alors que le nombre de chômeurs dans son ensemble a augmenté de 2.4%, les chômeurs de longue durée inscrits entre 12 et 24 mois et ceux inscrits depuis plus de 24 mois ont progressé respectivement de 51.4% et de 30.0%.

Durant le mois d'août 2010, les classes d'âge qui présentent les plus fortes augmentations du nombre de chômeurs ont été observées chez les jeunes (moins de 20 ans) arrivant sur le marché de l'emploi au terme de leur formation (+178 chômeurs) et chez les jeunes (20 à 29 ans) en fin d'études (+159). A l'opposé, les personnes de 50 à 59 ans (- 61 chômeurs) et de 30 à 39 ans (-24) affichent les baisses les plus importantes.

Au niveau des régions, les districts d'Aigle (5.1%), de Morges (4.1%), de Nyon (4.6%) et de l'Ouest lausannois (5.6%) ont vu leur taux de chômage rester stable par rapport à juillet 2010. A l'inverse, le district de la Broye-Vully (4.5%) enregistre ce mois la plus forte progression de taux (+0.2 point). Le district de Lausanne, avec un taux de chômage de 7.4%, reste toujours largement au-dessus de la moyenne cantonale.

A noter que le taux de chômage officiel (5.4%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de

chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.6%, soit un écart de 0.8 point.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 septembre 2010

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)